

*dup. Picotex*  
DÉPARTEMENT de LOIRE INTÉRIEURE

ARRONDISSEMENT de ANCENIS

COMMUNE d VARADES

**LIVRET de FAMILLE**

*Mr Robert Bellion*

IMPRIMERIE E. GIGAULT  
Chalonnnes-sur-Loire

1903

# ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

## Renseignements

### Naissances

Lors de la naissance d'un enfant, avis doit en être donné immédiatement à la Mairie.

Un médecin vérificateur délégué par le Maire, fait la constatation et dresse un certificat qu'il remet à la famille. Cette constatation peut être faite par le médecin de la famille s'il a préalablement déposé sa signature à la Mairie.

La déclaration de naissance doit ensuite être faite à la Mairie dans les trois jours de l'accouchement, par le père ou à son défaut par le médecin ou la sage-femme ou autres personnes ayant assisté à l'accouchement.

Le déclarant devra se munir du présent livret et du certificat délivré par le médecin ou la sage-femme.

### Mariages

Le mariage doit être précédé d'une publication faite, sous forme d'affiche, pendant dix jours consécutifs, au domicile de chacun des futurs époux et des parents, sous l'autorité desquels ils se trouvent. Elle ne peut être faite sans production préalable d'un certificat médical pour chacun des époux (Loi du 14 Décembre 1942).

Le mariage ne peut être célébré avant l'expiration du dixième jour.

Toutes les pièces, y compris les certificats des publications faites, le cas échéant, dans d'autres localités, doivent autant que possible être déposées à la Mairie, au plus tard trois jours avant le mariage.

On peut demander à la Mairie (bureau de l'état civil) des renseignements sur les formalités à remplir et les pièces à produire pour arriver à la célébration du mariage.

### Décès

La déclaration du décès doit être faite à la Mairie dans les vingt-quatre heures par un parent ou un porteur du présent livret.

Le certificat du médecin constatant le décès doit être remis à la Mairie qui délivre un permis d'inhumer.

ANNÉE 1903 DEPARTEMENT de LOIRE INFÉRIEURE

REGISTRE 1

N° 22 Commune de VARADES

Du vingt six Septembre mil neuf cent trois

### MARIAGE

ENTRE : Robert Jay Clément  
Né le 4 Avril 1878 à Varades  
Arr<sup>t</sup> d Ancenis dépt d Loire Inférieure  
Profession Cultivateur  
Domicilié à Varades  
Fils de Jean François  
Et de Marteanne Clément Ferrière  
Veuf de  
ET : Bellion Anne Marie

Née le 27 Janvier 1875 à Varades  
Arr<sup>t</sup> d Ancenis dépt d Loire Inférieure  
Profession Cuisinière  
Domiciliée à Angers  
Fille de Jules  
Et de Marie Anne  
Veuve de  
Contrat de mariage Veant



Délivré le 26 Septembre 1903

L'Officier de l'Etat Civil,

L. Mercier

# DÉCÈS DES ÉPOUX

Mari

Nom : Robert

Prénoms : Jean Clément

Décédé le 27 janvier 1953

à MARSAUGLES

L'Officier de l'Etat Civil,

Femme

Nom : .....

Prénoms : .....

Décédée le .....

à .....

L'Officier de l'Etat Civil,

# NAISSANCE ET DÉCÈS DES ENFANTS

1°

Nom : Robert

Prénoms : Jeanne Marie

Né le 21 juillet 1904

à Varades

L'Officier de l'Etat Civil,

Décédé le 5.10.1972

à Norsausorge

L'Officier de l'Etat Civil,

Timbre et Signature

Timbre et Signature

2°

Nom : .....

Prénoms : .....

Né le .....

à .....

L'Officier de l'Etat Civil,

Décédé le .....

à .....

L'Officier de l'Etat Civil,

Timbre et Signature

Timbre et Signature

Timbre et Signature

Timbre et Signature

